

# Des docteurs de l'UPVD mis à l'honneur

Farid Belacel,

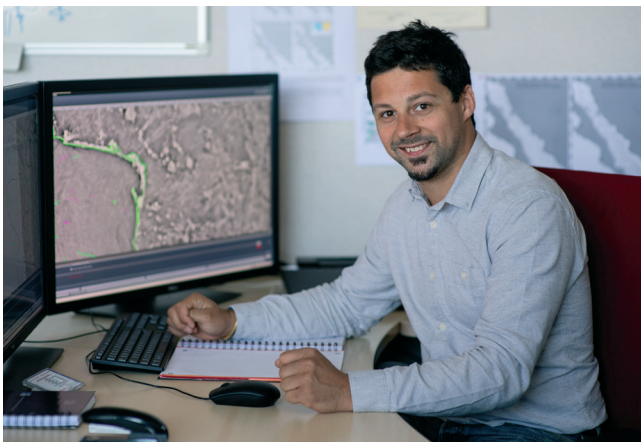
docteur de l'UPVD en droit,

distingué par le prix Guy Carcassonne

Romain Jatiault,

docteur de l'UPVD en géologie,

reçoit le prix Jean Goguel



Farid Belacel, docteur de l'UPVD et chargé d'enseignement vacataire à l'université de Perpignan, a soutenu sa thèse en novembre 2017 au sein du **laboratoire CDED**. Il était encadré par Mathieu Doat, professeur UPVD.

Le 27 juin dernier, en présence de Laurent Fabius, président du Conseil Constitutionnel et de Nicolas Molfessis, Secrétaire général du Club des Juristes, Farid Belacel s'est vu décerner le prix Guy Carcassonne pour son article *#MeToo* : « *C'est en protégeant les droits des " cochons " que l'on préservera la liberté des femmes de les accuser* ». Le mouvement *#MeToo* incitait les victimes de violences sexuelles ou sexistes à les dénoncer sur les réseaux sociaux.

Romain Jatiault, docteur de l'UPVD, a soutenu sa thèse en novembre 2017 au sein du **laboratoire CEFREM**. Il s'agissait d'une thèse Cifre dirigée par Lies Loncke, maître de conférences UPVD, dans le cadre d'une collaboration CEFREM/Total.

Le 13 juin dernier, il a reçu le prix Jean Goguel pour la qualité et l'originalité de ses travaux sur *Les émanations naturelles d'hydrocarbures lourds depuis les sédiments vers l'hydro-atmosphère : approche intégrée multi-échelle dans le bassin profond du Bas Congo*.

Le Comité Français de Géologie de l'Ingénieur et de l'environnement (CFGIE) a pour objet de promouvoir les études concernant directement ou indirectement la géologie de l'ingénieur et de l'environnement et d'en diffuser les résultats. Il décerne tous les deux ans le prix Jean Goguel ouvert à de jeunes professionnels ou chercheurs, après dépôt d'un résumé écrit puis de l'article correspondant et pour les lauréats retenus, d'un exposé oral devant un jury. Il est accompagné d'un prix de 2 000 € pour le lauréat.

Le Club des Juristes, le journal *Le Monde* et la revue *Pouvoirs* ont créé en 2013 un prix en hommage au professeur de droit public et constitutionnel, Guy Carcassonne. Il récompense l'auteur du meilleur article constitutionnel de 5 000 signes portant sur une question constitutionnelle, liée à l'actualité française ou étrangère. Cet article doit aider à faire comprendre au plus grand nombre les enjeux juridiques, politiques et sociaux posés par cette question constitutionnelle. Le lauréat reçoit la somme de 1 500 € et voit son article publié sur le site internet du Club des Juristes et dans le journal *Le Monde*.